



Emmanuel GOBILLIARD

par la grâce de Dieu et l'autorité du Siège Apostolique
évêque de Digne

Décrétons

Dans les paroisses

- Le **Père Léo ADRIANUS**, précédemment vicaire à Manosque et dans les paroisses attachées à ce secteur paroissial, est nommé **curé de Saint André les Alpes** et des paroisses attachées à ce secteur paroissial.
- Le **Père Thierry CAZES**, est déchargé, à sa demande, de sa mission de curé de la Paroisse Cathédrale à Digne et du secteur paroissial Asse, Bléone, Duyes. Il est nommé **vicaire à Sisteron** et dans les paroisses attachées à ce secteur paroissial. Il sera particulièrement en charge des paroisses du secteur de La Motte – Turriers.
- Le **Père Norbert GNAMA**, précédemment vicaire à Riez et dans les paroisses attachées à ce secteur paroissial, est nommé **curé de Riez** et des paroisses attachées à ce secteur paroissial.
- Le **Père Stéphane LIGIER**, précédemment curé de Riez et des paroisses attachées à ce secteur paroissial, est nommé **curé de Sisteron** et des paroisses attachées à ce secteur paroissial. Il est nommé, en outre, curé des paroisses du secteur de La Motte – Turriers.
- Le **Père Gilbert MARJISSE**, précédemment curé de Sisteron et des paroisses attachées à ce secteur paroissial, nous ayant présenté sa renonciation à l'office de curé pour limite d'âge (can.538 §3), est nommé **prêtre auxiliaire du secteur paroissial de Riez** et des paroisses attachées à ce secteur paroissial.
- Le **Père Philippe MICHEL**, précédemment prêtre auxiliaire de la Paroisse Cathédrale de Digne, aumônier de l'hôpital de Digne et prêtre accompagnateur de la Pastorale de la Santé, est nommé **vicaire à la Paroisse Cathédrale à Digne** et du secteur paroissial Asse, Bléone, Duyes. Il réside à Aiglun et conserve sa mission d'aumônier de l'hôpital de Digne et de prêtre accompagnateur de la Pastorale de la Santé.
- Le **Père Benoît NGUESSAN**, précédemment curé de Saint André les Alpes et des paroisses attachées à ce secteur paroissial, est nommé **curé de la Paroisse Cathédrale à Digne** et du secteur paroissial Asse, Bléone, Duyes.

- Le **Père Anoumou Marcellin TCHALLA** prêtre fidei donum du diocèse de Kpalime (Togo), en accord avec son évêque Mgr Benoît Comlan ALOWONOU, est nommé curé de Colmars les Alpes et des paroisses attachées à ce secteur paroissial.
- Le **Père Pierre Mathieu Emmanuel NDIAYE** précédemment administrateur de la paroisse de Gréoux-les-Bains et des paroisses attachées à ce secteur paroissial, est nommé **curé de Gréoux-les-Bains** et des paroisses attachées à ce secteur paroissial.
- Le **Père Jacques RIGAUD**, du diocèse de Charlotte (Canada), à sa demande rejoint son diocèse.
- Le **Père Benoît-Marie CLOCHARD**, de la Congrégation Saint Jean, termine sa mission de curé du secteur paroissial La Motte -Turriers. Avec les prêtres du prieuré des Jaumes à Châteaufort, il apportera une aide aux prêtres diocésains nouvellement chargés de ce secteur paroissial.

Nommons (ou confirmons dans leurs missions) **les doyens**

- Doyenné de la Paroisse Cathédrale : Père Benoît NGUESSAN
- Doyenné de Saint André-les Alpes : Père Samuel MELEDI
- Doyenné de Manosque : Père Norbert GNAMA
- Doyenné de Forcalquier : Père Charles HONORÉ
- Doyenné de Sisteron : Père Stéphane LIGIER

Les nouveaux ordonnés

- Le **Père Philippe Essozimna M'BELOU BELEYI**, ordonné prêtre le 16 juin 2024 à Digne, est nommé **vicaire à la Paroisse Cathédrale à Digne** et dans le secteur paroissial Asse, Bléone, Duyes.
- Le **Père Henry DE LA CRUZ OBANDO**, ordonné prêtre le 16 juin 2024 à Digne, est nommé **vicaire à la Paroisse de Manosque** et des paroisses attachées à ce secteur paroissial.
- Le **diacre Olivier PERRU**, ordonné diacre permanent le 9 juin 2024 à St Auban (04) et incardiné à notre diocèse, est nommé au **secteur paroissial des 4 rives**, avec une mission au service des **formations dans le diocèse** et une mission à la **pastorale des funérailles** (en particulier le crématorium de Manosque).

Pour les Services diocésains

- **Christine et Vincent Géraud** sont nommés **responsables de la pastorale liturgique** pour un mandat de 5 ans. Ils reçoivent à ce titre une lettre de mission spécifique.
- Le **Père Stéphane LIGIER** est nommé **prêtre accompagnateur des diacres permanents** du diocèse.
- Le **Père Thierry CAZES** est nommé **délégué épiscopal à la vie consacrée** du diocèse.